



**FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Union Fédérale CGT DIR Ouest

Déclaration CGT au CHSCT de la DIR Ouest du 1 Octobre 2020

Mardi 22 septembre, nous avons appris la nouvelle dramatique du décès d'un collègue, Loic Cardinal, CEEP au CEI de Tramain, ce collègue s'est donné la mort en sautant d'un pont du réseau du CEI où il était affecté. Les membres CGT du CHSCT ont une pensée toute particulière pour ses proches et également pour ses collègues.

Ce point a été rajouté à l'ordre du jour, à notre demande, car nous pensons qu'il ne faut pas banaliser une telle situation.

Notre pays et l'ensemble du monde subissent une crise sanitaire majeure imposant des mesures de prévention indispensables pour, d'une part, ralentir voire stopper la propagation du Covid-19 et, d'autre part, permettre à notre système de santé de prendre en charge, dans les meilleures conditions possible et sans être saturé, les citoyens infectés par ce virus. Rappelons au passage que les applaudissements quotidiens à 20h ne sont pas une juste rémunération pour des personnels qui mettent leurs vies en danger au service des autres.

La gestion de cette crise par le gouvernement interroge sur les politiques publiques menées depuis des décennies, que ce soit pour la santé, la recherche mais également celles concernant la désindustrialisation de notre pays et l'affaiblissement des services publics.

Sont en cause les décisions politiques mises en œuvre, qui orientent les choix actuels de société, ainsi que les limites du capitalisme dont les intérêts sont fondamentalement contraires au développement humain durable. Ces choix politiques n'ont malheureusement pas changé suite à la première vague.

La crise sanitaire a rappelé et rappelle le rôle essentiel des services publics et a remis au grand jour le caractère indispensable et précieux du travail des agent.es du service public, sans qui, rien n'aurait été et rien ne sera possible.

Sur le télétravail durant la crise, l'instruction du 16 septembre 2020 précise les dispositions par rapport à la circulation du virus, certains départements de la DIR Ouest sont aujourd'hui en zone rouge, nous souhaitons connaître les dispositions et organisations qui ont été mises en place par service et savoir si les décisions individuelles ont bien été délivrées.

Sur le Plan de Reprise de l'Activité, une vérification du plein respect des dispositions et de sa mise en œuvre doit être assurée, nous aimerions savoir si des difficultés ont été rencontrées par rapport à son application. Si oui, quelles solutions ont été mises en œuvre ?

Sur la suppression annoncée des CHSCT, au travers la loi de transformation de la Fonction Publique, la CGT considère que cette période de crise a démontré et démontre encore l'importance du rôle des CHSCT. Pour la CGT, ils doivent continuer d'exister et doivent être pérennisés. En effet, s'il y a bien un domaine où «le monde d'après» ne peut ressembler «à celui d'avant», c'est bien en matière de santé et de prévention des risques pour les salariés. Le gouvernement s'honorerait donc à revenir sur la suppression de cette instance dédiée et de plein exercice.

Autre point sur une aberration à effacer, c'est l'application de la journée de carence, qui emportant de fait une perte de rémunération, peut pousser les agents à ne pas se signaler lorsqu'ils sont atteints du COVID 19 avec des symptômes bénins ou s'ils sont asymptomatiques, ou lorsqu'ils sont un cas contact. Ils continuent alors de venir au travail au risque de mettre en danger leurs collègues, au-delà de l'urgente et indispensable suspension de ce dispositif par rapport au risque COVID 19, la CGT revendique son abrogation pure et simple.

Les représentants CGT au CHSCT de la DIR Ouest